Québec
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Québec, le 23 août 2001

Monsieur André Boisclair
Ministre de l'Environnement
Édifice Marie-Guyart, 30e étage
675, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Monsieur le Ministre,

Il me fait plaisir de vous transmettre le compte rendu de la période d'information et de consultation publiques concernant le projet d'implantation d'un lieu d'enfouissement sanitaire à Rouyn-Noranda par le Consortium Multitech-GSI Environnement.

Cette période d'information et de consultation publiques a pris fin le 17 août 2001.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La vice-présidente,

Claudette Journault

p.j.

Édifice Lomer-Gouin
575, rue St-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6
Téléphone : (418) 643-7447
Télécopieur : (418) 643-9474
Sans frais : 1 800 463-4732
communication@bape.gouv.qc.ca
www.bape.gouv.qc.ca

Projet d'implantation d'un lieu d'enfouissement sanitaire à Rouyn-Noranda par le Consortium Multitech-GSI Environnement

Dossier : 6212-03-025

Période d'information et de consultation publiques

du 12 juin au 17 août 2001

Compte rendu du

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

La période d'information et de consultation publiques concernant le *Projet d'implantation d'un lieu d'enfouissement sanitaire à Rouyn-Noranda par le Consortium Multitech-GSI Environnement* a pris fin le 17 août 2001. Conformément au mandat qui lui a été confié le 30 mai 2001 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 60 jours, soit du 12 juin au 17 août 2001, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet : justification et description

Le projet consisterait en l'établissement d'un lieu d'enfouissement sanitaire (LES) sur le territoire de la ville de Rouyn-Noranda. Le site retenu, d'une superficie totale de 152 hectares, est localisé sur les lots 55 à 58 du rang X, les lots 15 à 18 du rang B du Canton de Rouyn et le lot 48-1 du bloc 48 du cadastre officiel du Canton de Rouyn, soit à l'est du lac de la Vase et à l'ouest de la rivière Kinojévis. Le LES serait conçu pour enfouir principalement les matières résiduelles de la MRC de Rouyn-Noranda, mais pourrait éventuellement inclure les matières résiduelles provenant d'autres MRC de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le projet est conçu en fonction des normes du projet de Règlement sur l'élimination des matières résiduelles (PREMR). Si le projet présenté par le Consortium se réalise, il permettrait de rencontrer les besoins de gestion des matières résiduelles de la MRC et ceux d'autres municipalités à court terme.

La capacité du LES est évaluée à 1 500 000 tonnes de matières résiduelles. La durée de vie du site est estimée à 85 ans pour l'enfouissement minimum (c'est-à-dire pour la MRC de Rouyn-Noranda) et à 23 ans pour l'enfouissement maximum (pour les autres MRC de la région de l'Abitibi-Témiscamingue).

Les répercussions prévues par le promoteur et les mesures d'atténuation proposées dans l'étude d'impact

Selon le promoteur, la construction du site n'entraînerait aucun impact majeur sur l'environnement. Les émissions atmosphériques auraient un impact intermédiaire sur la qualité de l'air, ainsi que sur la qualité de vie des citoyens. Les effets du projet sur l'eau souterraine, les eaux de surface, la végétation du sol, le milieu sonore et le paysage sont qualifiés de mineurs, c'est-à-dire que les répercussions sur le milieu sont significatives mais réduites. Le promoteur prévoit une mesure d'atténuation pour chaque source d'impacts potentiels.

Le projet aurait un impact positif sur l'économie de la région tout au long de l'opération du LES, ainsi qu'au moment de sa construction. L'achat de biens et de services de même que l'emploi de main-d'œuvre seraient à l'origine de ces retombées économiques.

Divers programmes seraient élaborés par le Consortium : le programme de contrôle et d'assurance de la qualité des travaux de construction et le programme de suivi des eaux souterraines, des eaux de surface et de la qualité de l'atmosphère. La formation d'un comité de vigilance permettrait également de s'assurer du bon fonctionnement des infrastructures qui seraient aménagées. De plus, l'accumulation d'un fonds pendant la durée de vie utile du LES permettrait de garantir la poursuite des activités de suivi et d'entretien après sa fermeture.

Les activités de communication

La parution des avis publics par le promoteur

Dates	Quotidiens	Hebdos régionaux
13 et 16 juin 2001	Le Devoir	
13 et 15 juin 2001	Le Soleil	
13 et 20 juin 2001		La Frontière
17 et 24 juin 2001		Le Citoyen

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates	Nombre d'envois		Diffusion sur Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
Le 12 juin 2001	Tous les médias provinciaux et ceux de la région de l'Abitibi-Témiscamingue	224	Site gouvernemental et site du BAPE

La liste des centres de consultation

Centres	Adresses
Bibliothèque municipale de Rouyn-Noranda	201, avenue Dallaire
Bibliothèque de Val d'Or	600, 7e rue
Hôtel de ville de Ville-Marie	2a, rue Maisonneuve
Université du Québec à Montréal	Pavillon Hubert-Aquin, 1255, rue Saint-Denis
Bureau du BAPE à Québec	575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Bureau du BAPE à Montréal	500, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 7.300, C.P. 23

La séance d'information

Date	Mardi, 19 juin 2001
BAPE : Animation	Jacques Tremblay, directeur de l'expertise environnementale et des communications
Accueil et prise de notes	Pierre-Luc Tremblay, agent d'information
Ministère de l'Environnement	Nathalie Martel, chargée de projet
Promoteur	Consortium Multitech-GSI Environnement Renaud Lapierre, administrateur et porte-parole Jean-Claude Marron, ingénieur et vice-président Expertise et travaux de GSI Environnement Inc. Jean Coutu, actionnaire et représentant de Multitech
Assistance	30 personnes
Durée	De 19 h 30 à 21 h 45

Les relations de presse et la revue de presse

À la séance d'information du 19 juin, étaient présents deux représentants des médias, soit Télévision Radio-Nord et la radio de Radio-Canada. La revue de presse colligée est disponible dans le dossier du BAPE.

Les inscriptions aux registres de consultation

Endroits	Nombre d'inscriptions	Nombre de commentaires
Bibliothèque municipale de Rouyn-Noranda	4	-
Bibliothèque de Val d'Or	1	-
Hôtel de ville de Ville-Marie	-	-
Université du Québec à Montréal	1	-
Bureaux du BAPE à Québec et à Montréal	-	-

Les préoccupations des citoyens

Voici les principales préoccupations soulevées par les citoyens présents à la séance d'information :

1- l'épaisseur de l'argile sous les cellules d'enfouissement ;
2- la localisation de la première cellule d'enfouissement ;
3- la date du début des travaux d'imperméabilisation ;
4- la provenance des déchets de l'extérieur de la ville de Rouyn-Noranda ;
5- les ristournes de la Ville de Rouyn-Noranda et des autres municipalités impliquées par rapport aux volumes de déchets enfouis ;
6- l'endroit pour le traitement des eaux de lixiviat ;
7- la clarification sur la phase 1 et la phase 2 du projet ;
8- le niveau de la nappe phréatique sous le lieu d'enfouissement sanitaire ;
9- le potentiel aquifère en ce qui concerne le débit ;
10- les précisions des termes, et du vocabulaire : bassin versant, encaissement de la rivière ;
11- la possibilité d'utiliser un site contaminé ;
12- la possible contamination de la deuxième source d'eau potable ;

13- la conciliation des deux objectifs du projet, soit la rentabilité et la quantité de déchets enfouis;
14- l'historique du projet ;
15- les possibles réactions des promoteurs face aux coûts et autres contraintes ;
16- la possibilité pour les municipalités de réviser leur contrat d'enfouissement ;

17- le manque d'information dans l'étude d'impact sur les aspects hydrogéologiques du projet ;
18- le rayon couvert par la zone d'étude de l'étude d'impact ;
19- la crédibilité de l'étude d'impact, puisqu'elle n'est pas produite par une firme indépendante, mais bien par le Consortium lui-même ;
20- la date de conception des cartes présentes dans l'étude d'impact ainsi que ses concepteurs ;
21- la date de la réalisation des relevés de terrain ;
22- l'étendue couverte par l'étude sur les poissons ;
23- les résultats des études sur la santé des humains ;

24- l'existence d'une protection quelconque pour les opposants au projet ;
25- les critères pour assujettir un projet au processus d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement ;
26- les pouvoirs du comité de vigilance ;
27- les droits des membres du comité de vigilance ;
28- les problèmes de contamination advenant l'inondation du LES ;
29- les programmes d'intervention en cas d'incident, les scénarios envisagés et les plans d'urgence prévus à cette fin ;
27- les origines, l'organigramme corporatif, les projets antérieurs et l'expertise du Consortium ;
28- les profits anticipés par le promoteur ;
29- les retombées économiques du projet, incluant la création d'emplois.

Le BAPE a reçu du représentant du promoteur les réponses aux questions soulevées lors de la séance d'information du 19 juin 2001, et pour lesquelles aucune réponse n'avait été fournie. Ce document (PR8.5), daté du 13 août 2001, a été déposé dans les centres de consultation.

Québec, le 23 août 2001

Pierre-Luc Tremblay, agent d'information
En collaboration avec
Thérèse Daigle, agente d'information et
Jacques Tremblay, directeur de l'expertise environnementale et des communications